EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTEX

Délibération n° DE_2024_011 du lundi 01 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 5	
Présents : 3	Absents : 2
Représentés : 0	Votants : 3
POUR : 3	CONTRE : 0
Abstention : 0	

Le un avril deux mille vingt-quatre à 15 heures 00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame La Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de COURTIAL Anne.

Présents : COURTIAL Anne, COT Mélanie, SELETTI Marie Dominique

Absent : GABRIEL Didier, BROS FACER Virginie

Procuration :

Secrétaire de séance : COT Mélanie

Date de convocation : 26/03/2024 Date d'affichage : 26/03/2024

****

Création du budget annexe "logements sociaux Maison de la motte castrale"

****

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction M 57,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :
- la création au 1er avril 2024 du budget annexe dénommé "logements sociaux Maison de la motte castrale".
- l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable : M57 abrégée
- l'assujettissement à la TVA réelle normale trimestrielle
- budget non doté de l'autonomie financière

Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2024 de ce budget annexe.
La présente délibération sera notifiée à M. le trésorier.

Fait et délibéré à Castex, le 01/04/2024

La secrétaire de séance,
COT Mélanie

Madame La Maire
Anne COURTIAL

MAIRIE DE CASTEX 09350 (Ariège)

Sous préfecture de SAINT GIRONS
Date de reception de l'AR: 02/04/2024
009-210900841-DE_2024_011-DE

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte le 02 AVR. 2024
Après dépôt en sous-préfecture le 02 AVR. 2024
Après publication ou notification le 02 AVR. 2024

Sous préfecture de SAINT GIRONS
Date de reception de l'AR: 02/04/2024
009-210900841-DE_2024_011-DE